

DEFINITION ET JUSTIFICATION DE L'INTERET

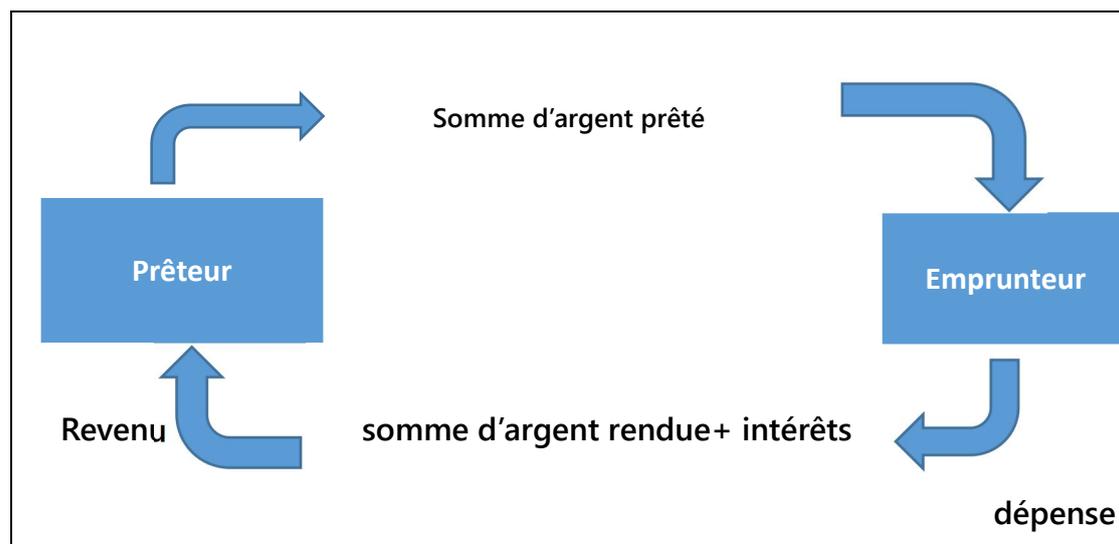
Dans cette leçon, il s'agit d'introduire la notion de l'intérêt, ainsi que les différents raisons qui justifient l'existence et l'utilisation de l'intérêt.

Cette première leçon est alors subdivisée en deux points: le premier a pour objectif d'introduire la notion de l'intérêt et de dériver les formules fondamentales relatives à cette notion. Le deuxième point est destiné à étudier les raisons de l'existence de cette notion.

L'objectif de cette leçon est de comprendre la différence entre les intérêts simples et les intérêts composés.

1.1 Définition de l'intérêt:

L'intérêt peut être défini comme la rémunération d'un prêt d'argent. C'est le prix à payer par l'emprunteur au prêteur, pour rémunérer le service rendu par la mise à disposition d'une somme d'argent pendant une période de temps c'est-à-dire la rémunération d'un service rendu à un agent économique par un autre agent économique.



L'intérêt pour l'emprunteur consiste une dépense et pour le prêteur, l'intérêt consiste un revenu, c'est le loyer de la somme prêtée, en fait, on prête C unités monétaires (dollars, euros...) pour une durée déterminée, au bout de la durée fixée, l'emprunteur rembourse au prêteur une somme S, donc l'intérêt I est la différence entre S et C :

$$I=S-C$$

Le coût de l'intérêt se détermine selon trois facteurs essentiels qui sont comme les suivants:

- ✓ **La somme prêtée (C)** : le montant du capital prêté ou emprunté, c'est la valeur nominale d'un capital qui est celle retenue à une date déterminée choisie comme origine des temps, cette valeur doit obligatoirement être associé à une date d'origine.
- ✓ **La durée du prêt (n)** : c'est le nombre de période de placement, on calcule la période de placement (n) entre la date de remise du prêt et la date de remboursement (la date d'échéance) et pour le calcul du nombre de jours, on tient compte du dernier jour ou bien en incluant le premier jour et en excluant le dernier.
- ✓ **Le taux d'intérêt (t)** : c'est le taux de placement auquel cette somme est prêtée.

Il y a deux types d'intérêt :

- ❖ L'intérêt simple
- ❖ L'intérêt composé.

Quand l'intérêt périodique est constamment calculé sur le capital initialement emprunté, sans égard à tout intérêt accumulé, on parle d'intérêt simple.

Si on ajoute périodiquement l'intérêt couru au capital, l'intérêt est dit composé.

L'intérêt simple est une technique de calcul de l'intérêt qui s'applique aux opérations financières dont la durée est généralement inférieure à un an et pour les quels l'intérêt est payé en une seule fois.

C'est-à-dire il est versé en une seule fois au début de l'opération lors de la remise du prêt ou à la fin de l'opération lors de remboursement.

Par contre, l'intérêt composé s'applique aux opérations financières dont la durée est supérieure à un an pour les quelles l'intérêt est payé en plusieurs fois c'est-à-dire les intérêts doivent être capitalisés à la fin de chaque mois.

1.2- Justification de l'intérêt :

Plusieurs raisons ont été avancées pour justifier l'existence et l'utilisation de l'intérêt, parmi lesquelles on peut citer :

- ❖ **La privation de consommation :** Lorsqu'une personne (le prêteur) prête une somme d'argent à une autre (l'emprunteur), elle se prive d'une consommation immédiate. Il est ainsi normal qu'elle reçoive en contrepartie une rémunération de la part de l'emprunteur pour se dédommager de cette privation provisoire.
- ❖ **La prise en compte du risque :** Une personne qui prête de l'argent, le fait pour une durée étalée dans le temps. Elle court, dès lors, un risque inhérent au futur. La réalisation de ce risque résulte au moins des éléments suivants :
 - ✓ **L'insolvabilité de l'emprunteur :** dans le cas où l'emprunteur se trouve incapable de rembourser sa dette, lorsque celle-ci vient à échéance, le prêteur risque de perdre l'argent qu'il a déjà prêté. Il est alors normal qu'il exige une rémunération pour couvrir le risque encouru et dont l'importance sera appréciée en fonction de la probabilité de non remboursement.
 - ✓ **L'inflation :** entre la date de prêt et la date de remboursement, la valeur du prêt peut diminuer à la suite d'une érosion monétaire connue également sous le nom d'inflation. Le prêteur peut donc exiger une rémunération pour compenser cet effet.